# Données personnelles des utilisateurs Facebook dévoilés



Les concepteurs de Smartphones peuvent accéder aux données personnelles des utilisateurs Facebook

Un test a prouvé que le leader des réseaux sociaux Facebook fournit une multitude de données personnelles aux concepteurs de téléphones. La plateforme affirme qu'il s'agit d'une pratique légale, alors que ce n'est pas le cas vis-à-vis du droit européen.

## Des demandes réalisées à l'insu des utilisateurs

Pour Facebook, les problèmes continuent après le fameux chahut du Cambridge Analytica, qui prouvait qu'il est tout à fait possible de détourner les données personnelles. Et voilà maintenant qu'il reconfirme d'avoir livré librement les informations des utilisateurs de Facebook aux constructeurs de Smartphones.

Affirmée officiellement par Facebook lui-même, cette nouvelle a d'abord été prouvée par un test réalisé par un journaliste de New York Times. Et ce en se connectant sur Facebook via son Blackberry Z10. Puis, il a examiné les échanges « requêtes et réponses » faits entre son téléphone et l'appli Facebook….[Lire la suite]

Accompagnant depuis 2012 de nombreux établissements, Denis JACOPINI, Expert informatique diplômé en cybercriminalité, certifié en gestion des risques sur les systèmes d'information (ISO 27005) et formé par la CNIL depuis 2011 sur une trentaine de thèmes, est en mesure de vous accompagner dans votre démarche de mise en conformité RGPD.









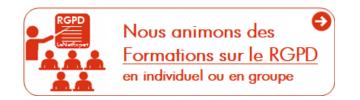
## Besoin d'un expert pour vous mettre en conformité avec le RGPD ?

#### Contactez-nous

Accompagné de son équipe d'auditeurs et de formateurs, notre Expert, Denis JACOPINI est spécialisé en cybercriminalité et en protection des Données à Caractère Personnel, formateur depuis 1998 et consultant depuis 1996. Avec bientôt une expérience d'une dizaine d'années dans la mise en conformité avec la réglementation relative à la Protection des Données à Caractère Personnel, de formation d'abord technique, Correspondant CNIL en 2012 (CIL : Correspondant Informatique et Libertés) puis en 2018 Délégué à la Protection des Données, en tant que praticien de la mise en conformité et formateur, il lui est ainsi aisé d'accompagner les organismes dans leur démarche de mise en conformité avec le RGPD.

« Mon objectif, vous assurer une démarche de mise en conformité validée par la CNIL. ».

Nous vous aidons à vous mettre en conformité avec le RGPD de 2 manières :





### Quelques articles sélectionnés par nos Experts :

Comment se mettre en conformité avec le RGPD

Accompagnement à la mise en conformité avec le RGPD de votre établissement

Formation RGPD : L'essentiel sur le règlement Européen pour la Protection des Données Personnelles

Comment devenir DPO Délégué à la Protection des Données

Des guides gratuits pour vous aider à vous mettre en conformité avec le RGPD et la CNIL

Mise en conformité RGPD : Mode d'emploi

Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016

DIRECTIVE (UE) 2016/680 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 27 avril 2016

Comprendre le Règlement Européen sur les données personnelles en 6 étapes

Notre sélection d'articles sur le RGPD (Règlement Européen sur la Protection des données Personnelles) et les DPO (Délégués à la Protection des Données)

[block id="24761" title="Pied de page HAUT"]